



# Le **am**il

Le Mensuel d'Information  
Lescarien

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE  
**Lescar lance son premier  
budget participatif** p. 6-7

N° 050 - Février 2021



**P.4 | AU QUOTIDIEN**

Covid 19 : Mobilisées  
et au cœur de la crise



**P.8-9 | DOSSIER**

Transition énergétique :  
Consommer l'énergie autrement



**P.11 | AGENDA**

Stages de cirque  
pluri-disciplinaires

# Sommaire



## AU QUOTIDIEN P.4-7

**Covid 19** Mobilisées et au cœur de la crise

**Scolaire** Un nouveau mobilier de cantine

**Environnement** Patrimoine arboré

**Info pratique** Permanence du conciliateur

**Prévention - santé** Intoxication au monoxyde de carbone

**Pratique** Nouveaux horaires pour l'Hôtel de Ville



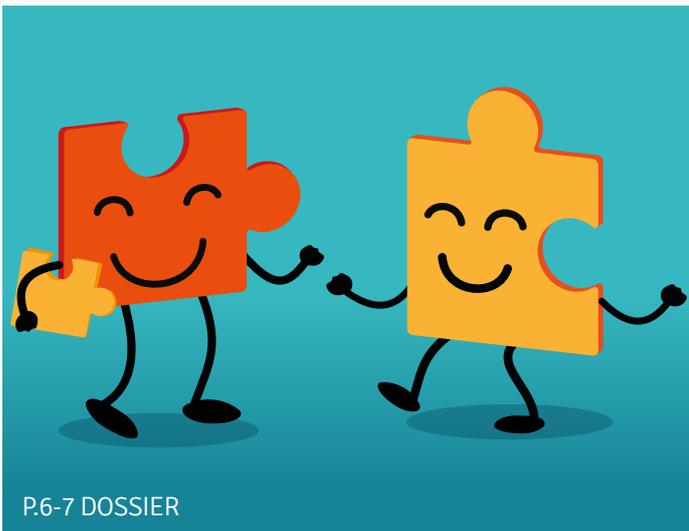
## DOSSIER P.8-9

**Transition énergétique** Consommer l'énergie autrement



## AU QUOTIDIEN P.10

**Rencontre avec...** Solidarité Exil



## DOSSIER P.6-7

**Démocratie participative** Lescar lance son premier budget participatif



## L'AGENDA P.11

**Institutionnel** Conseil municipal

**Solidarité** Don du sang

**Culture** Stages de cirque pluridisciplinaire



Ce début d'année est encore marqué par l'épidémie de COVID, et l'espoir suscité par l'arrivée des vaccins. Afin de faciliter cette campagne de vaccination pour nos concitoyens, j'ai décidé de créer un centre de proximité, à Lescar, à destination des habitants de notre commune, mais aussi des communes rurales de l'ouest de notre agglomération. Il fonctionne grâce à la formidable mobilisation des professionnels de santé de notre territoire qui ont répondu favorablement à notre sollicitation et je les en remercie chaleureusement. Nous espérons que l'État nous permettra d'étendre les horaires de notre centre et d'élargir rapidement cette vaccination à toute la population. Les résidents de l'EHPAD de Lescar ont heureusement pu en bénéficier dès début janvier.

Ce début d'année est aussi marqué par le lancement du premier budget participatif de Lescar ! Petits et grands, vous allez pouvoir réfléchir ensemble pour proposer un projet d'intérêt général qui vous tient à cœur et qui se mettra en œuvre dans l'année, s'il est choisi par le vote des habitants.

La démocratie participative, la solidarité envers nos aînés grâce au travail des personnels du CCAS et envers les familles de réfugiés avec l'association Solidarité Exil, et la transition énergétique, voilà quels sont les thèmes présentés dans ce numéro du mensuel lescarien.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Bien à vous,

*Valérie Ravel*



## Covid 19 Mobilisées et au cœur de la crise

*17 mars 2020, pour lutter contre la pandémie de Covid 19 la France se confine. Pour les équipes du Centre Communal d'Action Sociale, ce sont 55 jours d'une vie très particulière qui débutent.*

« En quelques heures, il a fallu faire des choix, mettre en place une logistique répondant aux besoins de nos usagers avec des moyens restreints ». Pour Violaine Larralde et Valérie Masson, responsables du service d'aide et d'accompagnement à domicile, le premier confinement restera dans les mémoires. Toutes deux ont travaillé d'arrachepied pour assurer les missions essentielles et rester au maximum à l'écoute des équipes sur le terrain. Stress, inquiétude et pression étaient là au quotidien. Malgré tout, Violaine se réjouit de la réactivité du service, car « dans un tel contexte, nous n'aurions pas pu faire mieux ». Quant à Valérie, elle réalise que cette période qui semblait si longue, est passée très vite. Sûrement grâce « à la solidarité et à l'entraide qui est née naturellement au sein des équipes mobilisées ».

Sur le terrain, c'est l'inconnu. Et pourtant « on y va » explique Aurore, aide-ménagère mobilisée sur la livraison des courses. Il faut s'adapter, essayer de garder le lien avec les personnes les plus isolées, rester

confiante. Le plus compliqué a été d'arrêter net certaines prestations.

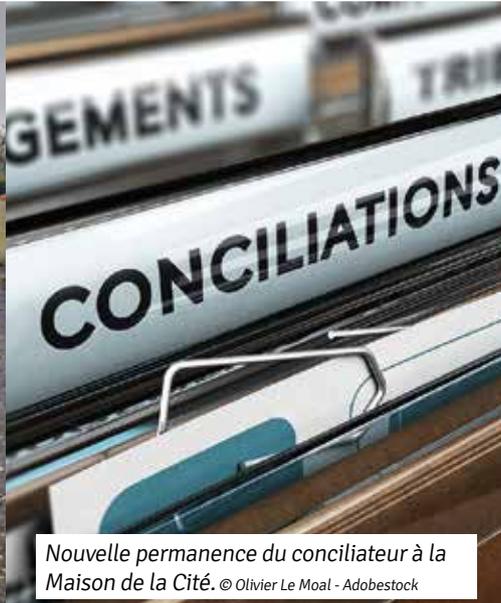
Les premiers temps, Fabienne, aide à domicile, a « l'impression de partir se battre contre un ennemi invisible ». Circuler dans une ville déserte était terrible. Et puis, les semaines passant on a moins peur, on continue à vivre.

Certains usagers attendaient ces quelques visites avec impatience. Heureusement, la mise en place d'une ligne téléphonique spécifique a permis à beaucoup de ne pas se sentir abandonner.

Le service de courses instauré avec le centre commercial Carrefour a lui aussi été une initiative très intéressante. « Durant ces deux mois, au contact des personnes les plus fragiles, nous avons pris pleinement conscience de l'utilité de notre métier au quotidien », précise Fabienne. « Je me suis sentie utile », souligne Aurore en guise de conclusion.



Renouvellement du patrimoine arboré.



Nouvelle permanence du conciliateur à la Maison de la Cité. © Olivier Le Moal - Adobestock



À noter : nouveaux horaires de l'Hôtel de Ville. © Courte échelle

## ● ENVIRONNEMENT PATRIMOINE ARBORÉ

Cet hiver encore, la commune a renouvelé son patrimoine arboré, et ce dans le but de préparer un avenir arboré aux générations futures.

Plusieurs sites et rues ont été concernés : Oppidum, Cam Loung, Frantz Schubert, Lacaussade. Que ce soit pour rafraîchir les rues, offrir le gîte et le couvert à la faune locale ou maintenir les berges des cours d'eau, les essences locales ont la part belle :

- Chênes pédonculés,
- Charmes communs,
- Frênes,
- Merisiers,
- Ou encore poiriers à fleurs.

43 arbres ont été plantés dans les rues de Lescar cet automne, 60 dès le début de l'année 2020 dont 9 autour du Skatepark ainsi qu'au cœur de la Cité historique.

## ● SCOLAIRE UN NOUVEAU MOBILIER DE CANTINE

Les cantines des écoles Les prés et Victor-Hugo de la ville ont été équipées d'un nouveau mobilier : tables hautes et chaises équipées d'un barreau d'échelle. Ces nouveaux équipements ont pour objectif d'améliorer le confort des équipes de cantine et des enfants. Ainsi réaménagées, les cantines accueillent les élèves dans de meilleures conditions. Les deux services sont mieux équilibrés et le bruit réduit.

## ● INFO PRATIQUE

### PERMANENCE DU CONCILIEUR

À compter du mois de février, la Maison de la cité accueille la permanence des conciliateurs de justice les premiers mercredi et vendredi matin de chaque mois. Le service est gratuit. Le conciliateur recevra uniquement sur rendez-vous.

La conciliation est un mode de règlement amiable de litiges de la vie quotidienne avant saisine du tribunal par les parties. Son périmètre d'action concerne les litiges de droit privé (conflit de voisinage, entre un administré et son opérateur téléphonique, etc.) lequel exclut les désaccords intervenant dans le cadre d'une séparation de couple, de garde des enfants ou avec une administration.

### Pour prendre rendez-vous :

Maison de la Cité, 05 59 81 57 57.

## ● PRÉVENTION - SANTÉ INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Comment se protéger? Lorsque les températures baissent, les risques d'intoxication au monoxyde de carbone augmentent.

Celles-ci se produisent majoritairement au domicile. Le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique, indétectable par l'homme. Il est émis lors de la combustion incomplète de bois, gaz, charbon ou essence.

Afin de limiter les risques, il convient, avant chaque hiver, de faire systématiquement

vérifier et entretenir les installations de chauffage et de production d'eau chaude, ainsi que les conduits de fumée par un professionnel qualifié.

Tous les jours, et même quand il fait froid, aérer au moins 10 minutes son logement, maintenir les systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement et ne jamais obstruer les entrées et sorties d'air. Respecter systématiquement les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées par le fabricant.

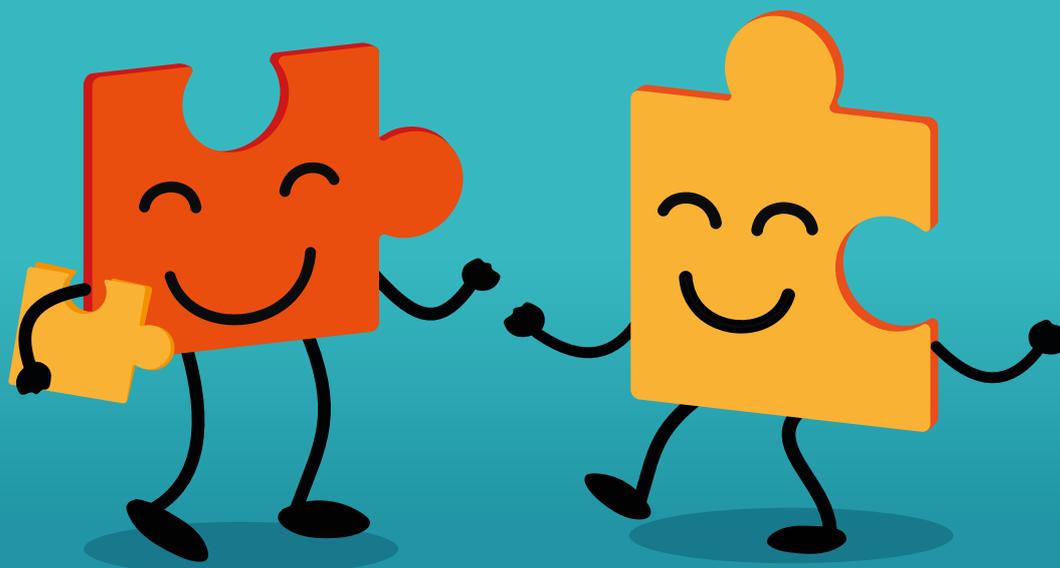
A noter qu'il est possible d'installer chez soi un détecteur de monoxyde de carbone, tout comme le détecteur de fumée.

## ✍ À noter

### PRATIQUE NOUVEAUX HORAIRES POUR L'HÔTEL DE VILLE

Depuis le 11 janvier 2021, l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Possibilité d'être reçu sur rendez-vous en dehors de ces plages horaires à définir avec le service concerné.



## Démocratie participative Lescar lance son premier budget participatif

*2021 est bien l'année des grands et nouveaux projets. Au programme des mois à venir, la mise en route du premier budget participatif. Un contrat nouveau entre élus et habitants du territoire qui participeront ainsi concrètement à la vie de la cité.*

### UNE VOLONTÉ POLITIQUE AFFIRMÉE

Avec une maire quotidiennement disponible, une élue dédiée, Corinne Bordeneuve, et un positionnement fort, la démocratie participative se porte bien à Lescar.

Mobilisée et à votre écoute, l'équipe municipale espère porter l'engagement citoyen jusque dans les actions quotidiennes et les manifestations majeures de la commune.

C'est ainsi que pour permettre aux habitants de s'approprier les projets portés par l'équipe, de retrouver du pouvoir d'agir et faire des propositions concrètes sur la gestion de la commune, les élus ont décidé de mettre en place, dès cette année et chaque année, un budget participatif.

### UNE PART DU BUDGET D'INVESTISSEMENT DÉLÉGUÉ AUX CITOYENS

Le dispositif permettra aux citoyens Lesca-riens âgés de plus de 8 ans de proposer des

projets citoyens qui, s'ils sont retenus et élus par les habitants, seront financés par une partie du budget d'investissement de la commune de Lescar.

Sur le mandat 2021-2026, une enveloppe de 250 000 € est ainsi affectée au projet. Une base de 50 000 € par année a été prévue. Aucun projet ne devant dépasser la somme de 25 000 €, plusieurs projets pourront alors être retenus.

Le budget participatif porte sur le territoire de la commune. Il concerne tous les lieux libres d'accès et/ou gratuits : une rue, un quartier, un bâtiment, un parc, une place ou toute la ville. Il permet la réalisation de projets d'intérêt général, destinés à améliorer le cadre de vie, à favoriser le vivre-ensemble et à faire grandir les démarches collectives.

### DES PROJETS CITOYENS

Les projets proposés pourront être portés par un mineur (avec adulte référent), un groupe de particuliers ou une association



Le dépôt des dossiers et le vote du public se feront exclusivement en ligne.



lescarienne. Chaque projet devra respecter certains critères comme être d'intérêt général, accessible librement, avoir un coût total estimé inférieur ou égal à 25 000 €, entrer dans l'une des familles relevant de la compétence de la commune (sport, culture, patrimoine, environnement, mobilité, etc.), respecter les valeurs laïques et républicaines et ne pas comporter d'éléments discriminatoires ou diffamatoires.

## LE CALENDRIER DU PREMIER BUDGET PARTICIPATIF

Après un lancement officiel en mars, les porteurs de projets auront deux mois - avril et mai - pour déposer leur projet sur le site de la ville, via la plateforme dédiée.

Les projets jugés admissibles feront l'objet d'une étude de faisabilité technique, juridique et financière par le comité de suivi constitué d'élus et de techniciens de la commune qui détermineront également un calendrier prévisionnel de réalisation.

À l'issue de cette étude, une liste des projets éligibles au budget participatif sera établie. Celle-ci constituera la liste définitive des projets soumis au vote des citoyens lescariens. Tous les citoyens résidants à Lescar et âgés de plus de 8 ans pourront voter, dès septembre 2021.

Les projets élus seront mis en œuvre avant la fin de l'année, sauf cas de force majeure.

## Budget participatif #1

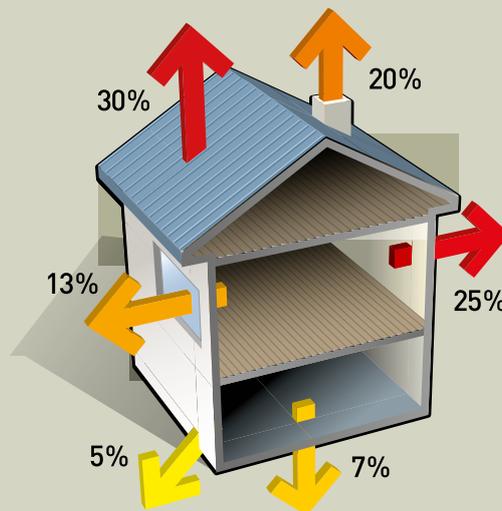
Dès la mi-février, retrouvez sur le site de la ville, le calendrier du premier Budget participatif ainsi que le règlement complet.

Pour accompagner au mieux, au quotidien les porteurs de projet, une équipe dédiée a été mise en place au sein du service Communication et Démocratie participative. Les agents seront à votre écoute et vous conseilleront tout au long du processus.

Pour les porteurs de projet qui ne disposeraient pas des outils numériques pour déposer leur projet en ligne, un accompagnement technique sera proposé au Centre social l'Escale ou à la Maison des Jeunes.

Un kit de communication spécifique sera créé et transmis aux référents des projets soumis au vote des habitants. Ce kit, composé d'un visuel pour le web, d'une affiche et d'un tract type sur lequel insérer un visuel du projet leur permettra d'en faire la promotion.

Chers Lescariens, à vos idées !



Un diagnostic thermique de votre bâtiment permet de prioriser les travaux à effectuer. © Graphithèque - Adobestock

## Transition énergétique Consommer l'énergie autrement

Avec la loi Energie-Climat du 8 novembre 2019 qui prévoit un plan d'action de rénovation des logements énergivores (passoires thermiques de classe F ou G sur les diagnostics de performance énergétique) et la mise en place pour 2022 d'un audit énergétique, il devient donc urgent de s'intéresser à la consommation énergétique de nos logements.

### COMMENT FAIRE ?

La question se pose en pavillonnaire ou en collectif et quelle que soit l'énergie utilisée pour chauffer son logement. La première étape reste incontournable : isoler. Isoler au maximum... du réalisable. Changer de fenêtre, isoler la toiture (à 1 €), isoler par l'extérieur ou d'autres solutions éprouvées sont possibles. Il n'en reste pas moins qu'un conseil d'experts est des plus judicieux.

Il en va de même pour les éléments de chauffage. Changer un radiateur électrique obsolète par un modèle bien plus performant est à la portée de beaucoup, mais envisager d'autres solutions, faire le bon choix et savoir le mettre en œuvre demande plus.

Si nous prenons l'exemple du remplacement d'une antique chaudière fioul, quelle est la solution la plus adaptée? Du neuf? Envisager une nouvelle énergie? Passer aux énergies renouvelables via une pompe à chaleur? Quel fournisseur d'énergie dois-je choisir?

Sachez que la loi du 1<sup>er</sup> juillet 2007, vous permet de choisir librement votre fournis-

seur d'énergie et ils sont une soixantaine. Ce n'est donc pas une mince affaire.

### À QUELLE AIDE PUIS-JE PRÉTENDRE EN FONCTION DE MES REVENUS ?

Beaucoup de questions, une multitude de possibles réponses et comme souvent en pareil cas, soit nous faisons un mauvais choix, soit nous ne choisissons pas du tout et notre problématique reste entière.

### CONSEIL ET ACCOMPAGNEMENT

La communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées a mis en place une Maison de l'Habitat et du projet urbain située à Pau, 18 rue des cordeliers, qui est à même de vous guider dans vos choix et de vous aider à prendre votre problématique « dans le bon sens » jusqu'à la réalisation finale.

### COMMENT CELA SE PASSE-T-IL CONCRÈTEMENT ?

En fonction de vos questionnements, de votre



Le cadastre solaire permet de connaître le potentiel de vos toitures en vue d'une installation photovoltaïque.

projet, de vos ressources, mais aussi de votre profil (propriétaire occupant, bailleur, syndic de copropriété, investisseur, locataire, etc.), les agents d'accueil de la Maison de l'Habitat vous orientent vers le bon interlocuteur pour répondre à vos questions et, si besoin, vous accompagnent dans votre projet (isolation, chauffage, ventilation, etc.). Les différents dispositifs portés par la communauté d'agglomération vous permettront peut-être de bénéficier d'un coup de pouce financier à travers les aides de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et celles apportées par les collectivités locales (Agglo, Département, etc.). Ils vous guideront également dans vos choix techniques et notamment dans les bons gestes du quotidien, souvent très économes en énergie.

La Maison de l'Habitat travaille en étroite collaboration avec les conseillers FAIRE et avec son opérateur Soliha, pour vous proposer cet accompagnement neutre et gratuit, ayant pour principal objectif une amélioration thermique de votre logement pour une meilleure maîtrise de vos charges liées à l'énergie.

Du côté des énergies renouvelables et du solaire en particulier, la solution énergie thermique ou photovoltaïque est-elle une solution pour mon habitation? Une application est à la disposition de tous : le cadastre solaire.

Celle-ci permet aux propriétaires de bâtiments de connaître le potentiel de leur toiture (surface exploitable, coût, rentabilité), d'échanger avec des experts sur leurs projets et de disposer de conseils pour la réalisation

de travaux et les procédures administratives à mettre en œuvre.

<https://bearn.insunwetrust.solar/>

À Lescar, un élu référent a été nommé pour relayer vos demandes et vous accompagner dans vos démarches :

Bernard Carrouché que vous pouvez joindre au 05 59 81 57 00.

## Contact

### Maison de l'Habitat et du projet urbain

18 rue des Cordeliers - 64000 PAU

Tél. 05 59 82 58 60

Ouverture : lundi et jeudi de 13h30 à 17h30 / mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (17h le vendredi).

<https://www.pau.fr/article/maison-de-lhabitat-et-du-projet-urbain>

## Liens utiles...

### Pour démarrer mon projet de rénovation

<https://www.faire.gouv.fr/>

### Pour déposer un dossier de demande de subvention auprès de l'ANAH

Projet avec plusieurs travaux : <https://monprojet.anah.gouv.fr/>

Projet avec un seul poste de travaux : <https://www.maprimerenov.gouv.fr/>

### Pour me renseigner sur les travaux prioritaires et les éco-gestes

<https://www.qqf.fr/infographie/55/mieux-se-chauffer>



## La parole à... Solidarité Exil Accueillir avec dignité et respect

*Les mots de Nicole Amrouche, co-présidente de l'association Solidarité Exil, sont riches d'espoir : « Donner c'est exister ». Et pour exister de nouveau, des familles de réfugiés, venues de tous horizons, ont eu besoin de cette association créée pour aider à l'intégration et à l'autonomie des personnes étrangères en exil dans l'agglomération paloise.*

Un accompagnement qui passe par l'aide dans les démarches administratives, l'insertion socio-professionnelle, l'apprentissage de la langue mais surtout l'accès au logement. Car après un parcours de plusieurs années d'errance, avoir accès à un logement est fondamental pour permettre à ces familles de se reconstruire et de s'intégrer dans la société.

Dès le début, la commune de Lescar a répondu présente à l'appel du collectif. « Une action formidable » pour ses membres qui peuvent aujourd'hui compter sur trois logements faisant office d'hébergements d'urgence, mis à disposition par la commune.

À l'origine humble collectif citoyen, Solidarité Exil est devenue, il y a un peu plus d'un an, une association à part entière. En effet, la complexité des situations a fait naître la nécessité de se structurer. Car l'accompagnement ne s'arrête pas lorsque la famille devient autonome. Il s'inscrit dans la durée. « Nous sommes

là pour qu'ils se sentent accueillis, pour les épauler durant le long parcours qui les conduira à être le plus indépendants possible, puis pour être simplement présents au cas où et enfin, pour le plaisir de se retrouver. »

Et pour cause, de véritables liens d'amitié se créent. Les familles ainsi soutenues ont toutes à cœur de pouvoir offrir à leur tour un peu de ce qu'elles ont : du temps, un repas à partager, une recette gourmande de chez eux. La dignité passe beaucoup par le fait de pouvoir donner en retour.

C'est pourquoi les membres de l'association sont unanimes : « l'expérience est très enthousiasmante et enrichissante, car avoir pu soutenir et accompagner une famille est forcément une réussite. »

### DU SOUTIEN POUR FONCTIONNER

Bien entendu, l'association travaille régulièrement en partenariat avec d'autres associations et collectifs

comme le Secours Catholique, l'épicerie sociale Coup d'Pouce, le collectif palois pour le respect des étrangers, le village Emmaüs Lescar, etc.

Pour autant, Solidarité Exil est à la recherche de toutes les bonnes volontés, car l'association a énormément de besoins. Toutes les compétences sont mises à profit et chacun intervient dans le domaine qu'il affectionne et maîtrise. Participer, avec ses moyens, même quelques heures par semaine, c'est s'enrichir de rencontres, de nouvelles cultures, de parcours atypiques, de personnalités.

Dix familles ont pu être accueillies et accompagnées depuis la création du collectif.

La présidence de l'association est assurée par Nicole Amrouche et Didier Lassalle.

### Pour les contacter :

[solidarite.exil@caramail.fr](mailto:solidarite.exil@caramail.fr),  
[helloasso.com/associations/solidarite-exil](http://helloasso.com/associations/solidarite-exil).

## Partager et créer



L'association s'est rapprochée du lycée Louis Barthou et de la classe de seconde, section Arts plastiques, pour réaliser son logo.

Après une présentation de l'association et un échange avec Eroll Hyseni, venu témoigner sur son parcours de réfugié arrivé du Kosovo, les élèves ont mis leur talent au service de ce projet.

Et quel travail ! Tous ont fait preuve d'imagination, de bienveillance et ont su retranscrire l'essence de l'association.

Le logo définitif, réalisé par Sylvestre, a été choisi par les membres du bureau.

Pour remercier les élèves de leur implication et mettre en valeur leur travail, l'association a réalisé des marque-pages avec une partie des créations non retenues.

## DU 8 AU 12 FÉVRIER

### STAGE DE CIRQUE PLURIDISCIPLINAIRE

L'école municipale de cirque Acrofolies propose des stages par groupe d'âge pour la première semaine des vacances scolaires.

Plus d'infos > [acrofolies@lescar.fr](mailto:acrofolies@lescar.fr)



 Les dates annoncées sont susceptibles d'être annulées ou reportées en fonction des directives gouvernementales et de l'évolution de la crise sanitaire.

### MERCREDI 3 FÉVRIER

#### TENNIS DE TABLE

Le foyer du service Jeunesse propose un tournoi de tennis de table. Limité à 12 personnes.

**Renseignements :** service Jeunesse, 05 59 81 57 35 ou [jeunesse@lescar.fr](mailto:jeunesse@lescar.fr).

#### CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du conseil municipal à 20h30 à la Salle des Fêtes, allée des prés.

**Renseignements :** 05 59 81 57 03.

### LUNDI 8 FÉVRIER

#### STAGE DE CIRQUE PLURIDISCIPLINAIRE

Stage de cirque pour les enfants nés en 2017, 2016 et 2015 au chapiteau de l'école de cirque, plaine du Liana. Horaires 10h à 12h et 14h à 16h (possibilité d'accueil de 9h30 à 16h30 et entre 12h et 14h avec un pique-nique fourni par les parents). Places limitées.

**Renseignements :** [acrofolies@lescar.fr](mailto:acrofolies@lescar.fr)

### MARDI 9 ET MERCREDI 10 FÉVRIER

#### STAGE DE CIRQUE PLURIDISCIPLINAIRE

Stage de cirque pour les enfants nés en 2014, 2013, 2012 et 2011 au chapiteau de l'école de cirque, plaine du Liana. Horaires 10h à 12h et 14h à 16h (possibilité d'accueil de 9h30 à 16h30 et entre 12h et 14h avec un pique-nique fourni par les parents). Places limitées.

**Renseignements :** [acrofolies@lescar.fr](mailto:acrofolies@lescar.fr)

### MERCREDI 10 FÉVRIER

#### DON DU SANG

De 15h30 à 19h à la villa des 7 Moulins.

Don possible de 18 à 70 ans révolus.

**Renseignements :** Sylviane Carpentier, 06 24 21 56 72

### JEUDI 11 ET VENDREDI 12 FÉVRIER

#### STAGE DE CIRQUE PLURIDISCIPLINAIRE

Stage de cirque pour les enfants nés en 2010 et moins au chapiteau de l'école de cirque, plaine du Liana.

Horaires 10h à 12h et 14h à 16h (possibilité d'accueil de 9h30 à 16h30 et entre 12h et 14h avec un pique-nique fourni par les parents). Places limitées.

**Renseignements :** [acrofolies@lescar.fr](mailto:acrofolies@lescar.fr)

### DU LUNDI 8 AU VENDREDI 19 FÉVRIER

#### VACANCES SCOLAIRES

Retrouvez le programme détaillé des activités enfance et jeunesse sur le site Internet de la ville [www.lescar.fr](http://www.lescar.fr).

### MERCREDI 24 FÉVRIER

#### PROJET HANDISPORT : BOWLING

Dans le cadre de notre projet avec le Comité handisport, les jeunes vont partager une activité avec le Nid Béarnais et le centre ARIMOC. Limité à 12 personnes.

**Renseignements :** service Jeunesse, 05 59 81 57 35 ou [jeunesse@lescar.fr](mailto:jeunesse@lescar.fr).



Retrouvez l'actualité mise à jour au quotidien sur le site [lescar.fr](http://www.lescar.fr)

## À SUIVRE...

### TOUS LES SAMEDIS

#### LA BALADE MÉDIÉVALE

Visite de la Cité à travers les remparts, les tours et les chemins menant à la cathédrale Notre-Dame, étape incontournable sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Rendez-vous à l'Office de Tourisme à 15h. Durée : 1h30

Tarifs : 6 € adulte, 4 € enfants de 5 à 18 ans, gratuit pour les moins de 5 ans. Réservation obligatoire.

Masque obligatoire.

**Renseignements :** Office de Tourisme, 05 59 81 15 98.

### EN COURS

#### INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2021-2022

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2021-2022 sont ouvertes et se font sur rendez-vous auprès du service Affaires Scolaires. Livret de famille, carnet de santé et justificatif de domicile vous seront demandés.

**Renseignements :** Affaires scolaires, [affaires.scolaires@lescar.fr](mailto:affaires.scolaires@lescar.fr), 05 59 81 57 50.



© Courne échelle

février 2011 - février 2021

**10 ans**

de la mairie sur le site du Bilaâ